



L'entrepreneur chez Max Weber

Gilles Bastin

► **To cite this version:**

Gilles Bastin. L'entrepreneur chez Max Weber. Pierre-Marie Chauvin; Michel Grossetti; Pierre-Paul Zalio. Dictionnaire sociologique de l'entrepreneuriat, Presses de Sciences Po, 2015. <hal-01386991>

HAL Id: hal-01386991

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01386991>

Submitted on 25 Oct 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'entrepreneur chez Max Weber

Gilles Bastin

Y a-t-il une « sociologie de l'entrepreneur » chez Max Weber ? La question est d'importance si on l'envisage du point de vue des découpages parcellaires de la discipline sociologique et de la légitimité que ces découpages confèrent aux objets qu'ils contribuent ainsi à faire exister. Mais elle n'admet pas de réponse univoque. Les textes de Weber sont un réservoir presque inépuisable de thèmes et d'objets sociaux plus ou moins systématiquement analysés ; la tentation est donc grande d'extraire de cette diversité thématique autant de « sociologie de... » (la bureaucratie, la musique, la politique, la ville, etc.) que l'on souhaite. La complexité du raisonnement wébérien et le legs de l'histoire des textes de cet auteur y sont sans doute pour beaucoup (Tenbruck, 1980). Dans bien des cas, il vaut sans doute mieux adopter une posture intermédiaire en partant justement de la diversité des *façons* wébériennes d'aborder un objet social plutôt que de laisser s'installer l'idée que celui-ci a été systématiquement analysé et *théorisé* par Weber. N'est-ce pas à ce type d'approche que devrait d'ailleurs conduire la lecture de Richard Swedberg – exégète de Weber et sociologue de l'entrepreneuriat – à propos des entrepreneurs ? Le Swedberg spécialiste de Weber affirme qu'il y a bien, chez le sociologue allemand, une « théorie de l'entrepreneuriat » (Swedberg, 2005, p. 87), mais le Swedberg spécialiste de l'entrepreneuriat n'inclut pas Weber dans la liste des auteurs ayant développé une perspective de sciences sociales sur cette question (Swedberg, 2000) !

Une chose est sûre : l'entrepreneur est une *figure* récurrente de la sociologie wébérienne. Un de ces personnages qui font autant la trame des récits historiques que des typologies théoriques et des prises de position politiques du sociologue. Peut-être même un des acteurs les plus importants pour Weber de « l'histoire universelle de l'économie et de la société » (Weber, 1991) à quoi sa sociologie s'apparente souvent. Alors que l'avocat, le journaliste, le propriétaire terrien ou le rentier – autant de figures elles aussi mobilisées sur les trois plans évoqués plus haut (la théorie, l'histoire, la politique) – sont en général assez vite caractérisés par Weber et portent une étiquette qui se suffit à elle-même, l'entrepreneur (*Unternehmer*) fait l'objet de nombreuses qualifications qui sont autant de signaux de sa valeur théorique : il est dit « capitaliste » (Weber, 1971, p. 230 ; Weber, 2004, p. 277), « moderne » (Weber, 2004, p. 284), « nouveau style » (Weber, 2003, p. 50) ; décliné aussi – mais par analogie et avec des guillemets – sous sa forme « politique » (Weber, 2004, p. 397).

La question terminologique est d'ailleurs au cœur de l'un des développements les plus saisissants de Weber sur le lien entre économie et politique. Dans « Droit de vote et démocratie en Allemagne », un texte polémique écrit en 1917, Weber condamne les projets de réorganisation de la démocratie allemande sur la base de groupes professionnels parce qu'ils reposent sur des fictions qui n'ont rien à voir avec la structure réelle de l'économie et de la société (Weber, 2004, p. 251-305). Il prend pour exemple les entrepreneurs dont la contribution au relèvement de l'économie allemande et « l'éthique individuelle des affaires »

ne pourraient être mis en valeur puisqu'aucune terminologie ne permet d'isoler « l'entreprise rationnelle bourgeoise » et son capitaine de l'ensemble des autres groupes qui aspirent aussi à exercer un poids politique prépondérant sans pour autant contribuer, pour Weber, à la modernisation souhaitable de l'Allemagne (qu'il s'agisse des rentiers, des fonctionnaires d'Etat ou d'entreprise, des capitalistes « prédateurs », etc.). La réflexion sociologique ne fait pas ici l'impasse sur la question, terminologique et politique à la fois, de la *représentation* de l'entrepreneur : « Mais que l'on esquisse, ne serait-ce qu'une tentative pour regrouper par "professions" les figures typiques de l'économie moderne, de sorte que les groupes ainsi créés puissent servir de corps *électoraux* en vue d'une représentation *populaire* générale, et l'on atteint alors le comble de l'ineptie. D'emblée les véritables "dirigeants" du système économique ne trouvent tout simplement aucune place » (Weber, 2004, p. 263-264). Weber, pour bien montrer la difficulté de la tâche, fait suivre ces remarques d'une liste de noms et de propositions de catégories comme « très gros entrepreneurs » dans certains cas ou « fonctionnaires d'entreprise » dans d'autres.

Essayer de décrire ces *figures* — et leur diversité — ne présente pas seulement l'avantage de la fidélité aux textes wébériens. Si l'on se concentre ici sur l'entrepreneur comme *figure* plus que sur l'entrepreneuriat comme « théorie », c'est aussi parce que le sujet est au cœur des problèmes de réception de la sociologie de Max Weber. Alors que celle-ci a longtemps été lue comme une entreprise historique et typologique de grande ampleur, mobilisant essentiellement des concepts aussi vastes que ceux de « capitalisme », de « rationalisation » ou de « bureaucratie », au profit de thèses à portée quasi philosophique, de nombreux travaux ont conduit ces dernières années à remettre l'accent sur la dimension pragmatique de la sociologie wébérienne. Dès lors, la question des groupes « porteurs » du capitalisme moderne, de leur « *training* éthique » et de leur « conduite de vie » a été placée au centre de l'analyse (Weber, 2003 ; Bastin, 2005). Le cas des entrepreneurs relève à l'évidence de cette perspective visant à donner aux concepts économiques une signification sociologique et une « individualité historique » (Lallement, 2002 ; Bastin et Zalio, 2003). On l'abordera ici des trois points de vue mentionnés plus haut, à savoir celui de la théorie des formes sociales (ou morphologie), de l'histoire économique et de la politique.

1) Morphologie des entreprises et des entrepreneurs

C'est dans le chapitre 2 de *Economie et Société*, consacré aux « catégories sociologiques fondamentales de l'économie » que Weber développe cette approche « formelle » (Weber, 1971) de l'entreprise et de ses acteurs. Il analyse dans ce texte dense fondé sur un raisonnement classificatoire les types d'organisation économique et les formes de division ou d'appropriation du travail qu'ils supposent. La démonstration est toujours construite à partir de la question de la singularité du capitalisme moderne, c'est-à-dire d'une économie transactionnelle (ou monétaire) visant le **profit** (orientée par le « compte capital ») de manière pacifique (c'est-à-dire par la lutte sur le marché). La figure de l'entrepreneur apparaît dès le début du chapitre lorsque Weber note que les intérêts du propriétaire de l'entreprise (la consolidation de son patrimoine) ne coïncident pas nécessairement avec ceux du chef d'entreprise qui recherche la rentabilité et une position de force sur le marché (voir **Marché et entrepreneuriat**). La séparation entre propriété et gestion de l'entreprise, favorisée par le

développement de formes juridiques comme la société par actions, apparaît aux yeux de Weber comme un élément susceptible de limiter les effets potentiellement irrationnels d'une confusion du patrimoine personnel du propriétaire et de la rentabilité de l'entreprise. La thèse découle en grande partie des travaux historiques et juridiques de Weber sur la prévalence de la « communauté domestique » et du « clan » dans l'économie agraire (Weber, 1897 ; Weber, 1991) ainsi que de son analyse des sociétés commerciales au Moyen Age et de l'émergence de la personnalité juridique des entreprises, condition de la séparation entre patrimoine et rentabilité (ou budget et gestion), comme de l'émergence d'une couche sociale d'entrepreneurs responsables, en cas de faillite de l'entreprise par exemple (Weber, 1889 ; Weber, 1986).

Si l'entrepreneur n'est pas à proprement parler défini dans ce chapitre, son portrait est dressé en creux à travers les concepts d'« exploitation » ou d'« établissement » (*Betrieb*), voire d'« exploitation rémunératrice » (*Erwerbsbetrieb*) et surtout d'« unité d'orientation économique [au gain] » qui permet de caractériser l'entreprise (*Unternehmen*) moderne (§ 15). L'entrepreneur est celui qui assure cette activité permanente d'orientation au gain. C'est l'homme du « compte capital » : il agit par « l'évaluation préalable des chances de gain en termes de monnaie » et l'achat ou la vente de « biens d'investissement » (*Kapitalgüter*) (Weber, 1971, p. 161). La séparation de la propriété de l'entreprise et de sa conduite est doublement rationnelle pour Weber du point de vue formel qui est le sien dans *Economie et Société*. D'un côté, elle permet « la sélection d'un chef d'entreprise qualifié » (§ 23 et § 30), de l'autre, elle permet d'éviter deux écueils : la confusion du patrimoine et du compte capital ; la mainmise de « personnes étrangères à l'entreprise » et notamment de ceux que Weber appelle les « affairistes » et les bailleurs de fonds (§ 23). Weber ne voit pas seulement dans cette ingérence (la « mainmise sur les postes dirigeants ») un facteur d'irrationalité mais va jusqu'à en faire la cause « du phénomène particulier de l'économie transactionnelle moderne connu sous le nom de “crise” » (Weber, 1971, p. 143).

En affinant à l'extrême sa typologie des formes historiques d'appropriation économique des moyens de production et des « fonctions ordonnatrices », Weber, dans *Economie et Société*, introduit de façon décisive l'entrepreneur dans le schéma marxien classique qui repose sur l'opposition entre capital et travail. Afin de maximiser ses chances de gain, l'entrepreneur doit d'une certaine façon assurer à la fois son indépendance à l'égard du capital et l'expropriation des travailleurs de la direction de l'entreprise. L'analyse wébérienne s'oriente dès lors vers la question de la domination *dans* l'entreprise, c'est-à-dire du contrôle de l'administration de l'entreprise ou encore de son « état-major » (§ 23), de son « *brain trust* » (§ 21). A la figure de l'entrepreneur-marchand ou du commerçant se substitue petit à petit celle de la bureaucratie d'entreprise. Autant le premier doit en effet s'assurer une autonomie à l'égard des propriétaires et des travailleurs, autant la seconde peut imposer aux deux sa loi comme l'imagine d'ailleurs Weber quand il évoque le socialisme « rationnel » comme un système bureaucratique qui ne ferait que maintenir l'expropriation de tous les travailleurs et y ajouterait celle des propriétaires (Weber, 1971, p. 142).

2) Histoire de l'entrepreneur « nouveau style »

Pour saisir les contours de la figure de l'entrepreneur, et comme souvent chez Weber, il est nécessaire de compléter l'analyse formelle par les textes les plus historiques dans lesquels les concepts sont mis à l'épreuve. Comme l'explique lui-même Weber, la représentation schématique proposée dans *Economie et Société* ne permet pas de comprendre « l'enchaînement empirico-historique des phénomènes » et « la succession typologico-génétique des différentes formes possibles » (Weber, 1971, p. 116). L'entrepreneur est notamment une figure centrale de *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. Il apparaît dans ce texte dès l'exposé de la problématique, à savoir le lien entre « confession et stratification sociale » et ce phénomène caractéristique des pays confessionnellement mixtes : « le caractère très majoritairement protestant tant des possesseurs de capital et des chefs d'entreprise que des couches supérieures des travailleurs qualifiés, et en particulier du personnel des entreprises modernes doté d'une formation technique ou commerciale supérieure » (Weber, 2003, p. 5). Cependant, le concept ne suffit pas à épuiser les types humains analysés par Weber. Par exemple, l'honnête homme « digne de crédit » et « vaillant dans sa profession » décrit dans ce livre comme étant le porteur de la « disposition d'esprit » capitaliste originelle ne ressemble pas à ce que l'on peut appeler un entrepreneur dans le sens comptable ou prédateur évoqué plus haut. Le propos de Weber est en effet de comprendre la *naissance* de la disposition d'esprit (*Gesinnung*) au gain (et pas son organisation formelle dans l'entreprise).

Weber s'appuie de ce fait dans un premier temps sur des figures primitives comme celle du *Verleger* (le « marchand-entrepreneur ») qui ont dominé le paysage économique de l'Allemagne jusqu'au XIX^e siècle. Si, du point de vue de la forme, ces marchands menaient une activité capitaliste, du point de vue de leur « esprit », ils étaient encore dans la tradition : « C'était là, à tout point de vue, une forme d'organisation "capitaliste", eu égard à la caractéristique des entrepreneurs qui étaient de purs marchands et hommes d'affaires ; eu égard également au fait qu'était indispensable l'intervention de capitaux qui étaient mis en circulation dans l'affaire ; eu égard, enfin, à l'aspect objectif du processus économique ou au mode de comptabilité. Mais c'était de l'économie "traditionnelle" si l'on considère l'esprit qui animait les entrepreneurs » (Weber, 2003, p. 48).

L'apparition de l'entrepreneur « moderne » ou « nouveau style » comme dit Weber dans ce texte est donc liée au développement — souvent chez les enfants des « marchands-entrepreneurs » — de nouvelles « qualités éthiques » permettant de résoudre dans la « joie de vivre » (Weber, 2003, p. 60) les contradictions de la conduite de vie ascétique et les tensions nées de vies orientées vers la recherche permanente du gain pour le gain. La rationalisation de l'activité est un des moyens de cette nouvelle attitude intérieure, un « manteau léger » sur les épaules de l'entrepreneur moderne habité par l'*ethos* ascétique ; un manteau qui bientôt se transformera en « carapace dure comme de l'acier » lorsque les qualités éthiques initiales auront disparu et que l'entrepreneur aura été remplacé par les « spécialistes sans esprit » (Weber, 2003, p. 251-252). On peut donc dire que l'approche historique de l'entrepreneur qui caractérise *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme* conduit Weber à voir celui-ci comme une parenthèse historique, un type humain singulier déjà menacé au moment de l'écriture de ce texte.

3) Entrepreneur et bureaucratie : l'entrepreneur en politique

Il faut avoir en tête ce schéma éthique pour comprendre les diverses prises de position de Weber en faveur des entrepreneurs dans les textes tardifs consacrés à la réorganisation de l'Allemagne. Si Weber y clame son admiration des entrepreneurs et son incompréhension face à la détestation dont ils sont l'objet chez les socialistes (Swedberg, 2005, p. 88), ce n'est pas sur un plan strictement économique mais bel et bien éthique.

On trouve une première appréciation du rôle politique des entrepreneurs dans le chapitre de *Economie et Société* consacré à la domination, souvent isolé et analysé sur un plan politique alors que Weber le présente clairement comme l'analyse du « contexte purement sociologique » des phénomènes économiques et y fait de nombreuses références à l'entreprise et à l'entrepreneur. Le fameux paragraphe traitant du type pur de la domination légale, à savoir la « direction administrative bureaucratique », met en scène la figure du « fonctionnaire », terme qui, contrairement au sens français, s'applique à l'ensemble des membres de l'administration des entreprises privées – ce qui n'est pas sans poser un problème de traduction, le terme allemand « *Beamte* » pouvant renvoyer aussi bien à des employés de la fonction publique que du privé (Weber, 2003, p. 10, note du traducteur).

La thèse de Weber – car ici il s'agit d'une thèse – est bien connue : la domination bureaucratique (c'est-à-dire la domination en vertu du savoir) et le capitalisme se sont développés en même temps et se sont enrichis mutuellement. Cependant, la bureaucratie (« l'ombre inséparable de la “démocratie de masse” en progrès » comme l'écrit Weber avec une dose certaine de résignation) porte en elle le « nivellement des conditions sociales », une tendance à la « ploutocratisation » du fait de la longueur des études qu'elle suppose et la « domination de l'impersonnalité » (Weber, 1971, p. 231). Une seule figure historique semble capable de lui résister : celle de l'entrepreneur capitaliste dont Weber dit, en une formule célèbre, qu'il est « la seule instance réellement immunisée (du moins relativement) contre le caractère inévitable de la domination bureaucratique rationnelle du savoir » (Weber, 1971, p. 230). Il y a là un paradoxe *formel* évident puisque, comme on l'a vu, l'entrepreneur est aussi chez Weber l'homme de la comptabilité ! Le chapitre d'*Economie et Société* consacré à la « structure sociale de la domination charismatique » (non traduit dans la version française) explicite cette « double nature de l'esprit du capitalisme », qui fait de l'entrepreneur tantôt un comptable avisé et tantôt un prédateur audacieux, que Weber relie à l'antagonisme entre charisme et vie quotidienne dans l'économie, sans proposer de solution unique à la tension créée entre les deux (Weber, 1972, p. 659).

Cette analyse de la dialectique de l'entrepreneur et de la bureaucratie est devenue centrale dans la théorie des organisations et a suscité de nombreux débats (Albrow, 1970 ; Clegg, 1994 ; Derlien, 1999 ; Jagd, 2002). Une part de cet intérêt vient du ton prophétique parfois adopté par Weber pour décrire l'inévitable bureaucratisation des sociétés modernes ; une autre, du parallèle établi par Weber dans ses textes politiques entre l'entrepreneur « immunisé » et l'homme politique authentique résistant par conviction à la bureaucratie anonyme : « Le fonctionnaire doit être “au-dessus des partis”, ce qui veut dire en vérité en dehors des luttes de pouvoir personnel. Au contraire, la lutte pour asseoir son pouvoir personnel, et résultant de ce pouvoir, *la responsabilité personnelle quant à la cause qui est la sienne*, voilà ce qui constitue la vie de l'homme politique comme celle de l'entrepreneur » (Weber, 2004, p. 339).

C'est donc « l'esprit » de l'entrepreneur moderne qui manque cruellement pour Weber à l'Allemagne de 1917 : cette capacité à affronter l'adversité quotidienne par une conduite de vie rationnelle puisant son « tonus » dans la pratique religieuse. Weber était d'ailleurs assez lucide pour ne pas croire – justement du fait qu'il les définit par leur éthique quotidienne – que les entrepreneurs pourraient voir leur poids politique augmenter. « En revanche, écrit-il dans “Droit de vote et démocratie en Allemagne” (1917), un entrepreneur moderne n'est jamais un “aristocrate” au sens politique du terme. Au contraire de l'avocat, il est particulièrement indisponible, et ce d'autant plus que son entreprise est grande et qu'elle le sollicite par conséquent davantage. [...] Un fabricant moderne, accaparé par le travail incessant, intense et épuisant de son entreprise est parmi tous les représentants des couches sociales possédantes le type même de personne politiquement la plus “indisponible”. C'est avant tout ce qui explique que, par rapport au poids économique et à l'intelligence pratique qui sont les leurs, les membres de cette couche sociale aient inévitablement une importance relativement limitée pour le travail politique comme pour celui de l'administration qui les concerne. [...] dans toutes les couches sociales d'entrepreneurs directement impliquées dans la lutte qui voit s'affronter des intérêts économiques, il manque quelque chose d'autre, quelque chose d'encore plus important : la disponibilité “intérieure”, le recul par rapport aux luttes où s'affrontent tous les jours des intérêts économiques privés. L'entrepreneur moderne, y compris l'entrepreneur agricole, est (au contraire de l'avocat) quelqu'un qui a bien trop d'intérêts en jeu dans cette lutte dans laquelle il est impliqué pour pouvoir être utilisé en politique » (Weber, 2004, p. 284-285).

Conclusion

La sociologie de l'entrepreneur repose finalement chez Weber sur ce paradoxe : c'est *par* ses qualités éthiques que l'entrepreneur a changé à jamais le cosmos économique et social dans lequel nous vivons ; mais c'est aussi *à cause* de ces qualités qu'il se tient désormais à l'écart de la vie publique. La carapace est vide, comme note Weber dans ses réponses aux critiques soulevées par sa thèse ; d'autres groupes, sociaux, porteurs d'autres éthiques, l'investiront peut-être (Weber, 2003, p. 252).

Bibliographie

ALBROW (M.), *Bureaucracy*, Basingstoke, Palgrave-Macmillan, 1970.

BASTIN (G.), « Weber dépasse Weber. À propos d'une nouvelle traduction de *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme* », *Sociologie du travail*, 47 (1), 2005, p. 115-124.

BASTIN (G.) et ZALIO (P.-P.), « Sociologie économique début de siècle : l'impossible troisième voie entre histoire et théorie économique », *Terrains et Travaux*, 4, 2003, p. 6-55.

CLEGG (S.), « Max Weber and Contemporary Sociology of Organizations », dans L. Ray et M. Reed (eds), *Organizing Modernity. New Weberian Perspectives on Work, Organization and Society*, Londres, Routledge, 1994, p. 46-80.

DERLIEN (H.-U.), « On the Selective Interpretation of Max Weber's Concept of Bureaucracy in Organization Theory and Administrative Science », dans P. Ahonen et K. Palonen (eds), *Dis-Embalming Max Weber*, Jyväskylä (Finlande), Sophi, Jyväskylä University, 1999, p. 56-70.

JAGD (S.), « Weber's Last Theory of the Modern Business Enterprise », *Max Weber Studies*, 2 (2), 2002, p. 210-238.

LALLEMENT (M.), *Théorie économique, Sozialökonomik et sociologie économique : Max Weber et les apories de la rationalisation économique*, Documents de travail du LISE, 13, Paris, CNAM, 2002, 35 p.

SWEDBERG (R.), *Entrepreneurship : The Social Science View*, Oxford, Oxford University Press, 2000, 414 p.

SWEDBERG (R.), *The Max Weber Dictionary. Key Words and Central Concepts*, Stanford (Calif.), Stanford University Press, 2005, 344 p.

TENBRUCK (F. H.), « The Problem of Thematic Unity in the Works of Max Weber », *The British Journal of Sociology*, 31 (3), 1980, p. 316-351.

WEBER (M.), *Zur Geschichte des Handelsgesellschaften im Mittelalter. Nach südeuropäischen Quellen*, Stuttgart, F. Enke, 1889.

WEBER (M.), « Agrarverhältnisse im Altertum », dans J. Conrad (Hrsg.), *Agrarverhältnisse im Altertum. Zinsfuß im Mittelalter*, Iéna, Gustav Fischer, 1897, p. 222-246.

WEBER (M.), *Économie et Société*, Paris, Plon, 1971.

WEBER (M.), *Wirtschaft und Gesellschaft*, Tübingen, Mohr, 1972 [5^e éd.].

WEBER (M.), *Sociologie du droit*, Paris, PUF, 1986.

WEBER (M.), *Histoire économique. Esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, Paris, Gallimard, 1991.

WEBER (M.), *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme suivi d'autres essais*, trad. par J.-P. Grossein, Paris, Gallimard, 2003.

WEBER (M.), *Œuvres politiques (1895-1919)*, Paris, Albin Michel, 2004.